TEMPO

Préavis de grève

Le 5 juillet 2022, la présidente de France Télévisions, une fois de plus, a contourné les instances représentatives du personnel. Elle a annoncé sans prévenir sa décision : le lancement de la réforme baptisée « Tempo ». Des salariés sont toujours en état de sidération, attachés qu'ils sont à une certaine vision du Service Public.

« Tempo » est un projet de régionalisation low cost. Alors que certains d'entre nous défendent des chaînes régionales de plein exercice, la présidente propose un projet politique dicté par la tutelle : supprimer les éditions nationales de France 3 et inverser le modèle de manière fallacieuse, sans réel projet éditorial.

Ce qui s'annonce comme un naufrage éditorial est doublé d'une trahison sociale. L'abandon de l'information nationale et internationale sur France 3 n'est hélas que le prolongement d'« Info 2015 » si destructeur et qui laisse tellement de traces chez les salariés de la rédaction nationale. Nous n'avons cessé de le dénoncer depuis dix ans : la fusion des rédactions nationales portait en elle la fin des éditions nationales de France 3. Face aux dénégations et mensonges des directions successives, nous avons eu raison de combattre ce projet jusqu'au bout.

Nous ne sommes donc pas opposés à la régionalisation, mais pas celle qui n'est qu'un leurre pour mettre en œuvre des coupes claires. Sans oublier les risques graves que ce projet fait courir à tous les salariés concernés. Du point de vue professionnel (fortes dégradations des conditions de travail avec amplitudes horaires et charge de travail qui explosent), mais aussi au regard de la santé de celles et ceux qui se retrouvent embarqués dans ce tsunami organisationnel.

Déjà dans les bilans santé faits en région par la médecine du travail, déjà dans les DUER (documents uniques d'évaluation des risques), déjà dans les enquêtes diverses, l'item Tempo apparaît comme risque psychosocial important.

Oui au développement des antennes régionales, mais pas au détriment de la santé des salariés, ni des éditions nationales de France 3 !

Les CSE ont saisi la justice, et nous saurons le 4 juillet si la procédure d'information- consultation a été conforme ou pas. En cas de victoire, elle sera reportée de plusieurs mois. Mais cela ne nous suffira pas.

C’est pourquoi les syndicats signataires appellent à une grève les 4, 5 et 6 juillet pour obtenir le retrait définitif du projet « Tempo ».

Les syndicats signataires du préavis de grève expriment les revendications suivantes :

1 - L’abandon immédiat du projet « Tempo » et maintien du 12/13 national et du 19/20 national, à minima dans leurs durées actuelles.

2 - Le développement d’un projet éditorial ambitieux pour les journaux nationaux de France•3, en respectant l’articulation actuelle des tranches d’information «Local/Régional/National/International ».

3 - Pour soutenir un projet ambitieux d’information de service public, la direction doit veiller à préserver la santé des salariés qui y concourent, et donc mettre fin aux suppressions de postes et à la précarisation des services au Siège comme dans le Réseau régional. Le niveau d’ETP (équivalent temps plein) doit être revu à la hausse pour compenser les suppressions de postes de ces dernières années. Elles demandent également la négociation d’un plan de « permanentisation » de nombreux précaires qui participent à la fabrication de l’information.

Pour faire aboutir ces revendications, les syndicats signataires appellent donc l’ensemble des salariés du Siège et du Réseau de France Télévisions à cesser le travail pour 72 heures, à partir du 4 juillet à 0h00.

Paris, le 27 juin 2023